

Actualité



Offres d'isolation à 1 euro, la DGCCRF invite à la vigilance

La DGCCRF signale avoir reçu de nombreuses plaintes de démarchage téléphonique de la part de sociétés se présentant comme des organismes officiels et proposant des offres d'isolation à 1 €.

L'organisme rappelle sur son site les précautions à prendre telles que vérifier l'identité de l'émetteur de l'appel ou de la société qu'il représente, ne signer aucun document dans la précipitation et se faire accompagner par **FAIRE**, le service public qui guide les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique.

> Cliquez sur le lien pour lire l'article sur le site de la DGCCRF



Pour tout savoir sur mes démarches et mes droits :

Je consulte le site internet www.energie-info.fr ou je contacte le

0 800 112 212

Service & appel
gratuits